

// RETOUR EN IMAGES

// Un Noël le 30 décembre !

Le temps capricieux de cette fin d'année 2011 a réussi à décourager le père Noël de venir le 24 mais n'a pas entamé la bonne humeur des Mondoriens. Ils se sont finalement donné rendez-vous sur la place des Accords le 30 décembre pour célébrer dignement Noël et la Saint Sylvestre. Au programme : manèges, animation de JB et Caramel, musique, spectacles de danse et feux d'artifice. ■



Elle était là, cachée derrière les mimosas... La mangrove reprend ses droits et s'offre en paysage aux habitants du quartier.

// Le Mont-Dore protège sa mangrove

La mangrove est fortement présente sur le territoire mondorien, et notamment en plein cœur de ville. L'équipe municipale a décidé de protéger et de valoriser cet écosystème particulièrement riche et productif.

Mesure phare du Grenelle de l'environnement, la trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire dont le but est d'enrayer le déclin de la biodiversité. La commune du Mont-Dore, très engagée dans la protection de l'environnement, en fait un axe majeur de son futur plan d'urbanisme directeur. Et avant même que celui-ci soit adopté, la Ville commence déjà à protéger et mettre en valeur des espaces de mangrove qui font partie de cette trame verte et bleue. Et c'est en ville que cela se passe, juste sous nos yeux ! Sous l'impulsion d'Eddie Lecourieux - élu chargé de l'urbanisme et de l'environnement - une vaste opération de nettoyage de la mangrove a été lancée début décembre au niveau du rond-point de la Conception, à l'entrée du quartier de Robinson.

« Des lianes et des espèces envahissantes comme le faux mimosa étaient en train d'étouffer la mangrove, explique Thierry Martinez, en charge de l'opération. Nous avons donc tout dégagé pour la laisser respirer. » La mangrove est désormais bien visible depuis la route, à l'entrée du quartier.

À quelques centaines de mètres de là, au niveau du rond-point des sports, une autre opération visant à protéger et mettre en valeur l'environnement et la mangrove a également été menée. Il s'agit de l'aménagement de l'îlot situé à côté de la future maison de l'environnement, seul espace abritant de la forêt sèche sur la commune du Mont-Dore. De là, on bénéficie d'un point de vue idéal sur la mangrove en contrebas. Un sentier pédagogique devrait y être bientôt réalisé, en complément de la Maison pédagogique de l'environnement. ■

BON
À
SAVOIR

RENTREE

La caisse des écoles du Mont-Dore est déjà en pleine effervescence et prépare la rentrée des écoliers. Pour éviter l'attente aux guichets, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à la cantine, au ramassage scolaire ou à la garderie, peuvent télécharger et renseigner les formulaires (fiches d'inscription, de renseignements, de prélèvement automatique) disponibles sur www.mont-dore.nc. Une fois remplies, ces fiches sont à remettre à la caisse des écoles en même temps que le règlement, du lundi au vendredi de 7h15 à 14h15. Renseignements auprès de la caisse des écoles située au 79 de la rue Antoine Griscelli (Boulari). Tél. 43 55 32.

ville du
MONT-DORE

Publication de la Ville du Mont-Dore
Directrice de la publication : **Rose Lallut**
Rédacteur en chef : **Anne-Soline Sandy**
Rédaction : **Astrid Bourdais**
Réalisation : **Concept**
Photographies : **Ville du Mont-Dore**
R. Moyen - J. Hmaloko
Tirage : **7 500 exemplaires**

//Carnet blanc

1 Julien ALEXIS et Florence ALLET

ont été mariés le 15 décembre 2011
par Marie-Pierre Barthez.

2 Kapeliele LAPE et Ana AKILANO

ont été mariés le 15 décembre 2011
par Marie-Pierre Barthez.

3 Stéphane VARIGNIER et Catherine JUNIQUE

ont été mariés le 3 décembre 2011
par Marie-Hélène Katé.

4 Hervé MISSERI et Jessica AGOSTINELLI

ont été mariés le 2 décembre 2011
par Marie-Pierre Barthez.

5 Henri NICHOLLS et Irène CURÉ

ont été mariés le 19 novembre 2011
par Ana Logologofolau.



//Naissances



1 Maxime Frigéni

Fils de Jérôme Frigéni
et de Muriel Rusterholtz
est né le 18 novembre 2011.
Bienvenue petit bonhomme !



2 Maël Debels

Fils de Nicolas
et de Magali Debels
est né le 16 novembre 2011.
Bienvenue petit loup !



3 Grégory Jacquet

Fils de Samuel Jacquet
et de Cindy Agourere
est né le 28 novembre 2011.
Bienvenue petit Samuel !



4 Layana Pipaut

Fille de Christophe
et d'Audrey Pipaut
est née le 9 novembre 2011.
Bienvenue petite princesse !



INFOS PRATIQUES

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

SVP MANA, TÉL. 44 58 58

Secteur 2, Robinson

Dépôt du vendredi 6
au dimanche 8 janvier

Secteur 3, Boulari, Saint-Michel, La Coulée

Dépôt du vendredi 13
au dimanche 15 janvier

Secteur 4, Vallon-Dore, Mont-Dore-Sud

Dépôt du vendredi 20
au dimanche 22 janvier

Secteur 5, Plum, Mouirange

Dépôt du vendredi 20
au dimanche 22 janvier

Secteur 6, Saint-Louis

Dépôt du vendredi 20
au dimanche 22 janvier

Secteur 1, Yahoué, Conception, Pont-Des-Français

Dépôt du vendredi 27
au dimanche 29 janvier

Secteur 2, Robinson

Dépôt du vendredi 3
au dimanche 5 février

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mana propreté, n° vert : 05 06 07

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou tél. 43 68 04
Police municipale : tél. 43 64 00
PC secours en mer : 16
Samu : 15
SOS Médecins : 15
Médiateurs, n° vert : 05 15 16
Assistances sociales : tél. 43 56 78

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari,
tél. 43 70 00
Annexe de mairie à Plum,
tél. 43 76 00
Direction des services
d'animation et de prévention,
tél. 43 26 69
Direction des services techniques
et de proximité,
tél. 43 30 36
Centre communal d'action sociale,
tél. 41 03 20

PHARMACIES DE GARDE

7-8 janvier	Pharmacie de Koutio	tél. 41 64 00
14-15 janvier	Pharmacie de Yahoué	tél. 41 25 35
21-22 janvier	Pharmacie de Dumbéa	tél. 41 19 00
28-29 janvier	Pharmacie du CMK	tél. 41 90 06
4-5 février	Pharmacie d'Auteuil	tél. 46 47 45

MÉDECINS DE GARDE

7-8 janvier	Dr Éric Roucourt	tél. 46 52 49
14-15 janvier	Dr Pascale de Malignon	tél. 41 61 30
21-22 janvier	Dr Pierre Lecoq	tél. 44 16 55
28-29 janvier	Dr Gildas Kerleau	tél. 41 68 80
4-5 février	Dr Gérard Triquet	tél. 41 45 82

LE MONT-DORE
UNE COMMUNE, DES COMMUNAUTÉS

la lettre du Maire

JANVIER 2012 N° 51

//2 VACANCES

L'été dans tous ses états !

//3 SERVICE

Déchets : des bacs neufs
et gratuits !

//4 QUARTIER

Le Vallon-Dore vu du ciel

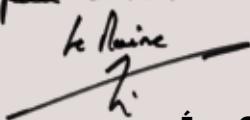


ÉCLAIRAGE

Bonne année à vous, mes chers Mondoriens ! Que cette nouvelle année vous apporte joie et santé, à vous et à vos proches.

2012 nous promet de grandes choses et tous les agents et élus de votre Ville sont en ordre de marche pour accomplir leur travail. Le passage au tri généralisé à domicile, une grande première sur le territoire, est notre grand challenge de l'année. Grâce à vous et aux efforts que nous fournirons tous ensemble, cette opération sera un succès. Et le Mont-Dore prouvera encore son engagement pour la protection de l'environnement.

Le plan d'urbanisme directeur que nous préparons depuis de longs mois et que nous vous exposerons bientôt participe aussi à ce mouvement : faire du Mont-Dore une ville respectueuse de son cadre et économiquement dynamique.

Paix et joie à chacun d'entre vous, bonheur et santé dans vos familles pour 2012.
Le Maire


ÉRIC GAY

// Un été à la piscine

Il pleut, c'est vrai. Mais demain ? Il fera chaud ! Pour rafraîchir tout le monde, le service de la jeunesse et des sports et les maîtres-nageurs de la piscine de Boulari vous ont concocté un cocktail spécial. À déguster tout l'été.

Piscine mode d'emploi

Jusqu'au 18 février, la piscine est ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h, le jeudi de 9h à 19h et le samedi de 11h à 17h.

Tarif : 200 F

Tarif réduit ou abonné : 100 F.

Leçons de natation

Tout l'été, les maîtres-nageurs donnent des cours collectifs (10 000 F) ou individuels (12 000 F) de 30 minutes aux enfants de 2 à 8 ans. Horaires variables selon les disponibilités de chacun.

Les rendez-vous du jeudi soir

- Nocturnes : tous les jeudis, la piscine est ouverte jusqu'à 19h.

- Aquarelax : Une fois par mois, une séance de découverte à la relaxation avec une sophrologue est proposée, après la nocturne. Jeudi 5 janvier et jeudi 16 février de 19h15 à 20h30. Tarif unique : 500 F.

- Aquaciné : Une fois par mois, la piscine programme une séance de cinéma en plein air. Matelas, frites, et autres objets flottants

permettent de regarder sa séance à la fraîche ! Jeudi 19 janvier (Le Grand Bleu) et jeudi 2 février (film non communiqué) à partir de 19h15.

Tarif unique : 500 F.

Jeux d'eau

Tous les après-midi, des jeux aquatiques sont installés gratuitement dans une partie du bassin pour les enfants. ■

Pour toutes vos questions, un seul numéro : 43 13 95.

LOISIRS



Nocturne les jeudis et jeux d'eau pour les enfants chaque après-midi, la piscine se conjugue à tout âge !

SERVICE

Déchets : des bacs neufs et gratuits !



En janvier, c'est au tour des quartiers de Robinson, Boulari, Saint-Michel, Mont-Dore-Sud et Plum de recevoir leurs nouveaux bacs à ordures.

Depuis décembre, Mana Propreté distribue des bacs à ordures neufs aux Mondoriens. En janvier 2012, l'opération continue de Boulari à Saint-Michel et de Mont-Dore-Sud jusqu'à Plum. Enfin, les secteurs de Mourange et de Saint-Louis seront distribués en février 2012. D'ici le mois de mars, 6000 bacs seront ainsi livrés.

Cela n'a l'air de rien mais c'est une petite révolution : la distribution gratuite de poubelles neuves dans tous les quartiers du Mont-Dore est une opération de longue haleine qui touche tout le monde. Pour cela, Mana Propreté a élaboré une organisation simple et précise et a fait appel en renfort à quatre jobs d'été pour plus d'efficacité.

- Pour les personnes sur place le jour de la distribution : vous aurez à signer une fiche de renseignements et votre bac sera remplacé après la collecte de l'ancien. Laissez votre poubelle sortie toute la journée.
- Pour les personnes ne pouvant pas être là le jour de la distribution : rendez-vous sur place, au siège de l'entreprise (bâtiment Cap Normandie, à côté de la BNP au Pont-des-Français) pour signer la fiche de renseignements (vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

La distribution du bac se fera ensuite, sans votre présence, le jour de collecte de votre zone. Laissez votre poubelle sortie toute la journée.

- Pour les personnes ne pouvant être là et ne pouvant se déplacer (personnes âgées, handicapées...) appelez le numéro de téléphone gratuit pour un rendez-vous personnalisé : N° Vert 05 06 07.
- La poubelle doit être positionnée « bec » côté route et poignée côté propriété (cf. photo).
- Les jours de collecte et de distribution :
Zone Nord (de Yahoué à Saint-Louis) : mardi et vendredi.
Zone Sud (de La Coulée à Plum) : lundi et jeudi.

Pour toutes informations supplémentaires : numéro vert 05 06 07 et le site www.manaproprete.nc (la progression des camions est consultable en ligne). ■



LE CHANTIER DU MOIS

COUP DE PROPRE DANS LES ÉCOLES

Les vacances scolaires font du bien aux enfants mais aux écoles aussi ! Du moins, elles permettent aux services techniques de réaliser avant la rentrée des chantiers de rénovation ou d'aménagement, ainsi que des petits travaux d'entretien.

L'enveloppe budgétaire allouée aux écoles pour cette opération est de près de trente-deux millions de francs. De quoi réaliser notamment les peintures complètes du groupe scolaire de Boulari et de l'école Louis-Henri-Galinie. Mais aussi l'aménagement des parkings de l'école de La Rizière (côté transporteurs scolaires) et du groupe scolaire de Robinson (côté public). Le parking du groupe scolaire Hélène-Chaniel sera quant à lui revêtu d'enrobé.



SÉCURITÉ



Il est interdit de faire du feu sur l'ensemble du territoire communal.

SÉCURITÉ



« En janvier, tu élagueras. »

// Halte au feu

Qui dit été dit recrudescence des incendies. Il n'est donc pas inutile de rappeler l'arrêté du maire n° 178/07, très clair sur le sujet : « Sur l'ensemble du territoire de la commune du Mont-Dore, il est interdit en tout temps et à toute personne de porter, d'allumer du feu, de jeter des objets en combustion ainsi que de fumer à l'intérieur et jusqu'à une distance de deux cents mètres des espaces naturels, sensibles (...) ».

Une interdiction doublée d'un autre texte interdisant pendant toute la durée estivale l'usage des pétards et autres feux d'artifices à moins de 200 mètres des espaces boisés, places, jardins et dépôts d'ordures de la Ville. ■

// Gare aux cyclones

En 2011, Vania s'invitait dès le 14 janvier sur le territoire. Fort de cette expérience, la commune du Mont-Dore a complètement révisé son plan de sauvegarde communal pour l'organisation des secours. Avec une nouveauté : l'ouverture d'un cinquième poste de commandement à l'île Ouen. Mais chacun peut d'ores et déjà préparer sa maison à la saison cyclonique : élaguer les arbres et la végétation qui pourraient tomber sur les fils électriques et faire quelques emplettes de piles, de bougies, de conserves et d'eau minérale. En cas de pré-alerte jaune, vous aurez tout le temps de compléter la liste. ■

// L'été dans tous ses états !

Les vacances au Mont-Dore, c'est l'occasion de découvrir des dizaines d'activités aux quatre coins de la ville et même en dehors ! L'équipe du service de la jeunesse et des sports s'est mise en quatre pour satisfaire toutes les envies. Vive les vacances !



Centres de loisirs, camps d'ados, sports nautiques, équitation... Faites votre choix !

Stages ados

Du 9 au 25 janvier, la Ville propose aux ados de 13 à 17 ans un programme qui allie découverte, sport et citoyenneté. Les trois thèmes sont déclinés du lundi au mercredi et changent chaque semaine. Ainsi, par exemple, les ados pourront s'initier aux joies du VTT le lundi, aider au nettoyage d'un espace naturel le mardi et se défouler sur différents sports le mercredi ! Tarif : 6500 F les trois jours de 8h à 16h. Rendez-vous à la salle omnisports Sérandour à Boulari.

Coupe des quartiers

Du 13 au 27 janvier, les vendredis sont consacrés au sport dans les salles omnisports de Plum et de Boulari. Tous les jeunes de plus de 13 ans sont invités à participer aux tournois de foot, de volley et de boxe organisés par le service de la jeunesse et des sports. L'occasion de



retrouver ses copains et de s'affronter sportivement !

Gratuit. À partir de 13h.

Bus 1,2,3

Du 12 janvier au 3 février, l'opération Bus 1,2,3 initiée en 2009 reprend du service. Les jeunes et les familles du Mont-Dore sont invités, tous les jeudis, à grimper dans le bus 1,2,3 pour l'une des villes du Grand Nouméa : Païta, Dumbéa et Nouméa. À eux de choisir leur destination : baie de Toro, piscine de Koutio ou plage du

Rocher à la voile de l'Anse Vata. Des activités de sport et de loisir leur sont proposées sur chaque site. Pendant ce temps, les jeunes nouméens sont accueillis sur la plage de Carcassonne à Plum. Gratuit. ■

Pour tous les renseignements sur les horaires, les disponibilités et les lieux de rendez-vous, composez le 43 13 96 ou le 43 26 69.

// L'été, c'est aussi...

- **Les Piroguiers du Mont-Dore** : activités sportives et de loisir et camps à Plum. De 4 à 16 ans. Tél. 43 34 76 ou sur le site www.association-des-piroguiers-du-montdore.org.
- **ACAF** : (association calédonienne pour l'animation et la formation) activités de sport et de loisir à Pont-des-Français, Robinson et Yahoué. De 4 à 12 ans. Tél. 28 15 05 et sur le site www.acaf.nc.
- **ASERM** : (association socio-éducative de Robinson Mont-Dore) séjours en Nouvelle-Zélande et en Australie. De 7 à 18 ans. Tél. 43 64 07 ou par mail : aserm@agoon.nc.
- **Ethnic Music en partenariat avec la Ville du Mont-Dore** : stages de sport et loisir tout l'été au centre culturel de Boulari. De 4 à 12 ans. Tél. 98 10 51 ou par mail : ethnicmusic@mls.nc.
- **Scouts laïcs de Nouvelle-Calédonie** : camps sous tente à la Rivière des Pirogues du 4 au 22 janvier (trois sessions : 8/11 ans, 11/14 ans et 14/17 ans). Tél. 79 65 11 ou par mail : scoutslaic@nautile.nc.
- **Cravache** : stages équestres sur Plum pendant tout l'été. De 4 à 18 ans. Tél. 43 37 22 ou par mail : cravache.montdore@agoon.nc. ■



BRÈVES



CHANGEMENT D'HORAIRE

La gendarmerie de Plum change d'horaires d'ouverture.

Lundi de 8h à 11h, mercredi de 14h à 18h, samedi de 8h à 11h et de 14h à 18h. Et bien sûr, par téléphone 7j/7j et 24h/24h au 29 51 95 ou en composant le 17.



MARINA : ENCORE PLUS DE PLACES

29 nouvelles places de port à sec, financées par la Ville, viennent d'être livrées à la marina de Port Boulari. De quoi répondre à une demande qui s'intensifie. Il s'agit de trois catégories de places pour les bateaux de 0 à 5 mètres, de 5 à 6 mètres et de 6 à 7 mètres.

Tarifs : de 11 366 F à 14 821 F mensuels.

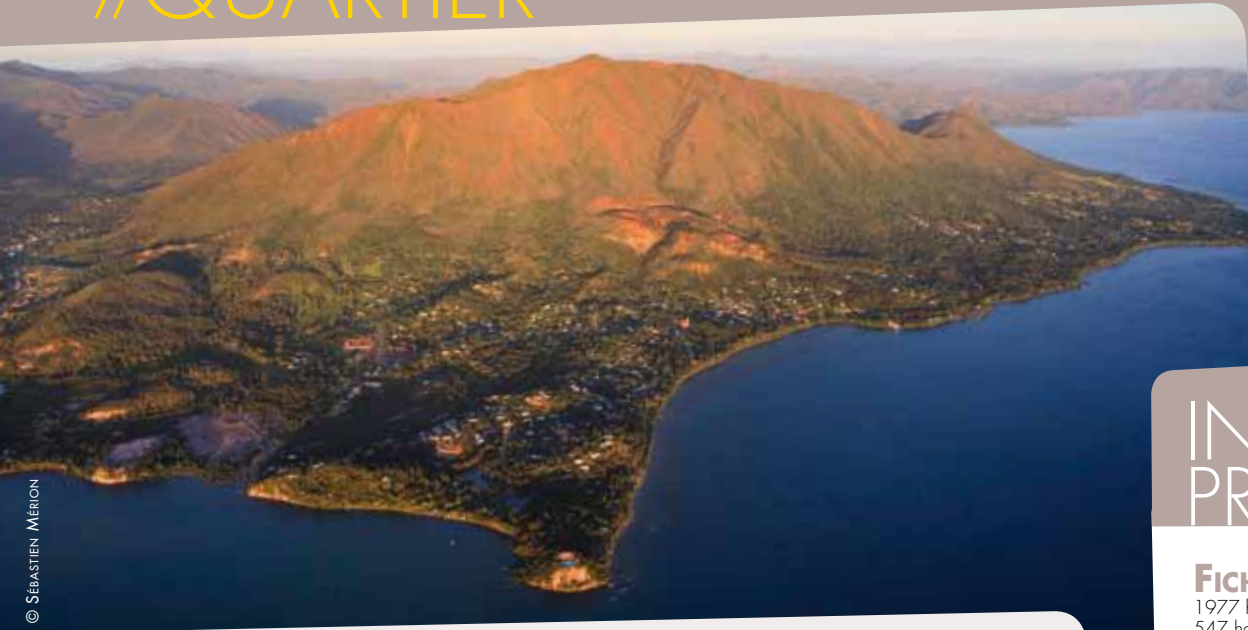
Toutes les infos : contact@sodemo.nc et tél. 27 71 97. La capitainerie de Boulari est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, samedi, dimanche et jours fériés de 7h à 12h et de 14h à 18h.



TAXE CANINE

Plus que trois mois pour déclarer votre chien à la régie des recettes de la Ville et payer votre taxe canine. Fixée à 1500 F par chien et par an, la taxe triple en cas de retard, soit 4500 F si vous venez après le 31 mars. Du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 (15h le vendredi). Tél. 43 71 04.





Le Vallon-Dore, un quartier qui attire les amoureux de la nature venus des communes voisines tout comme les Mondoriens de souche.

INFOS PRATIQUES

FICHE D'IDENTITÉ

1977 habitants.
547 hectares dont 128 urbanisés.

PRÉSIDENT DE QUARTIER

Valérie Bolo,
tél. 76 32 26.

LE VALLON-DORE VU DU CIEL

L'imposant Mont-Dore à l'est, le littoral et sa mangrove classée à l'ouest et une route en partie construite en bord de mer : le Vallon-Dore offre un visage contrasté où nature et ville sont intimement liées.

Situé entre La Coulée, qui affirme de plus en plus son dynamisme économique, et Mont-Dore-Sud, complètement tourné vers la mer et le résidentiel, le Vallon-Dore apparaît comme un quartier de transition. Si le résidentiel domine, on y trouve néanmoins plusieurs lotissements (Leko, Daros, L'Aiguade, Mary...) et surtout de nombreux équipements publics qui viennent apporter à la population de ce quartier relativement éloigné du centre-ville et de ses commodités une réponse de proximité remarquable. Ainsi, grâce à ses trois écoles (maternelle, élémentaire et groupe scolaire La Briquetterie), son terrain de football et son plateau sportif, le quartier propose tous les services indispensables aux nombreuses familles. Rappelons d'ailleurs que l'école du Vallon-Dore fut la première

école publique à ouvrir, après celle du Pont-des-Français, dans l'ancienne Briquetterie de Monsieur Draghicevitz. Une nécessité imposée par la distance et qui contribua à rendre le Vallon-Dore autonome et dynamique.

Une autre spécificité a participé à la petite notoriété de ce quartier : son hôtel-restaurant. Idéalement situé en bord de mer, sur un emplacement occupé pendant la guerre par un camp de relève américain, qui vaut le détour. Il existe d'ailleurs, sous différentes formes, depuis 1947 ! Et attire du monde chaque week-end. Un mouvement qui ne devrait pas ralentir avec les travaux engagés par la Ville pour la construction d'une nouvelle mise à l'eau. Le Vallon-Dore est en effet un point de départ idéal pour les virées dans le lagon Sud. ■

BONS PLANS

LE VILLAGE DE BOHÊME

• Hôtel-restaurant situé en bord de mer. Restauration du mercredi au dimanche. Soirée pizzas le mercredi. Tél : 43 40 38.

LE PARC LEKO

• Situé en bord de mer dans une cocoteraie. Pique-nique et détente.

ITALIAN PIZZA

• La nouvelle pizzeria de Bader et Zak, située juste à côté du magasin Ta & Ti est ouverte tous les jours. Le plus : vous choisissez ce que vous voulez mettre sur votre pizza ! Tél. 46 79 90.



Quid de la ZAC ?

En 2009, la Ville étudiait et présentait à la population un projet de Zone d'aménagement concerté (ZAC) sur le quartier du Vallon-Dore. Il s'agissait de déterminer un périmètre de 200 hectares sur lequel on pourrait construire des bâtiments à usage d'habitation, de commerce, d'équipements collectifs, d'espaces publics naturels et de loisir... Tout cela pour répondre au besoin de développement de la commune

et notamment de ce quartier. Aujourd'hui, les objectifs de cette ZAC ne sont pas abandonnés, mais tout simplement englobés dans le projet du futur plan d'urbanisme directeur (PUD). Celui-ci reprend en effet les grandes lignes de la ZAC, tout en les intégrant dans un plan de développement plus vaste, qui prend en compte l'ensemble de la commune. Il devrait faire l'objet d'une concertation d'ici quelques mois. ■